

La prochaine visite de Macron au menu

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4199 - Mercredi 14 juin 2017 - Prix : 10 DA

Ligue I Mobilis (30^e journée)

Qui de Relizane ou El Harrach descendra ?

Page 23

Les délais pour recueillir les propositions des partenaires sociaux fixés

Les syndicats autonomes désavouent le projet de code du travail

Page 3

Malgré les assurances du gouvernement

Le travail des enfants inquiète

Page 3

Mines et carrières

87 décès enregistrés en six ans



Page 4

Lutte antiterroriste

Destruction de 2 abris à Skikda

Page 24

Une semaine après le début de la crise au Golfe

Tout le monde campe sur sa position



PH/D. R.

Une semaine après le déclenchement d'une crise sans précédent dans le Golfe, le Qatar, mis au ban par ses voisins pour son soutien présumé au terrorisme, a de nouveau rejeté en bloc toutes les accusations et affiché sa volonté de ne pas fléchir sous la pression. [Lire page 2](#)

Pétrole

L'Opep prévoit la poursuite du rééquilibrage du marché

Page 5



Présentation de «Babor Ghraq» au TNA

La pièce n'a pas pris une ride

Page 13

Une semaine après le début de la crise au Golfe

Tout le monde campe sur sa position

■ Une semaine après le déclenchement d'une crise sans précédent dans le Golfe, le Qatar, mis au ban par ses voisins pour son soutien présumé au terrorisme, a de nouveau rejeté en bloc toutes les accusations et affiché sa volonté de ne pas fléchir sous la pression.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre qatari des Affaires étrangères, cheikh Mohammad ben Abdel Rahman Al Thani, en tournée européenne pour «informer» les pays «alliés et amis» de la crise, a dénoncé les mesures «irrationnelles» et «illégalles» imposées par des pays du Golfe et l'Égypte à son pays. Avant de prévenir que «personne ne pouvait dicter à Doha sa politique étrangère», et de fustiger «les attaques médiatiques féroces» contre le petit et riche État gazier. «Nous n'avons aucune idée des raisons qui ont conduit l'Arabie saoudite et ses alliés à imposer un blocus au Qatar», a assuré cheikh Mohammad ben Abdel Rahman Al Thani, au cours d'une conférence de presse à l'ambassade à Paris. Le ministre, qui s'est rendu ces derniers jours à Berlin, Moscou et Londres, a toutefois démenti toute médiation européenne dans la crise du Golfe. De son côté, le chef de la diplomatie iranienne s'est prononcé hier en Norvège pour un mécanisme régional permanent dans le Golfe pour résoudre les conflits comme celui opposant le Qatar à l'Arabie saoudite et plusieurs de ses alliés. «Il est absolument impératif pour notre région non seulement de résoudre ce conflit ou différend particulier entre nos voisins méridionaux dans le golfe Persique par le dialogue, mais en fait d'établir un mécanisme permanent de consultation, de conversation et de résolution des conflits dans notre région», a estimé Mohammad Javad Zarif. Aucune perspective de solution ne semble donc encore en vue, en dépit d'une médiation du Koweït. Face au blocus imposé au Qatar, l'Iran s'est empressé d'envoyer des tonnes de produits alimentaires. La Turquie, autre allié de Doha, a également offert son aide. Depuis le début de la crise, les États-Unis, qui disposent au Qatar d'une base militaire de première importance dans la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI), ont soufflé le chaud et le froid, mais vendredi le président Donald Trump a exhorté Doha à arrêter «immédiatement» de financer «le terrorisme». Dimanche, le Maroc, s'est dit «disposé à offrir ses bons offices» pour aider à un règlement.

L'embargo aérien limité aux compagnies du Qatar

Par ailleurs l'embargo aérien imposé au Qatar depuis le début de la crise du Golfe ne s'applique qu'aux compagnies aériennes et avions du Qatar ou enregistrés dans ce pays, a annoncé hier l'Autorité de l'aviation civile des Emirats arabes



unis dans un communiqué. L'Arabie saoudite et Bahreïn ont publié des communiqués identiques sur l'embargo aérien, entré en vigueur lorsque Ryadh, Abou Dhabi et Manama ont rompu avec le Qatar. En vertu de l'embargo aérien, «il est interdit à toutes les compagnies aériennes et avions enregistrés au Qatar d'atterrir dans les aéroports ou de transiter par l'espace aérien des Emirats, du royaume saou-

dien et de Bahreïn», selon les communiqués publiés par les agences nationales des trois pays. Cette mesure «ne s'applique pas aux compagnies aériennes et aux avions non enregistrés au Qatar» et dans chacun de ses trois pays voisins et «souhaitant transiter par l'espace aérien de ces pays pour des vols en provenance ou en direction du Qatar», souligne-t-on dans les communiqués. Une

exception est cependant faite pour les avions privés et aux vols charters vers ou en provenance du Qatar qui doivent faire, 24 heures à l'avance, une demande de transit par l'espace aérien de chacun des trois pays, tout en présentant une liste des noms et nationalités des membres d'équipage et des passagers et la nature de la cargaison à bord, selon les communiqués. Cette mise au point est intervenue

quelques heures après que le patron de Qatar Airways, Akbar al-Baker, a appelé l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à déclarer «illégal» l'embargo imposé à son pays par l'Arabie saoudite et ses alliés, y voyant «un blocus» qui viole la convention de 1944 sur le transport aérien. M. B./Agences

Jean-Yves Le Drian à Alger

La prochaine visite de Macron au menu

L'agenda des relations bilatérales, la préparation de la prochaine visite du président français, Emmanuel Macron, en Algérie, ainsi que la situation dans le Sahel et la lutte contre le terrorisme, ont été au menu des entretiens, hier à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. «L'agenda est dense et nous avons convenu ensemble de maintenir un contact quasi permanent et régulier sur toutes les questions qui nous interpellent, et l'évolution des situations dans notre région», a indiqué M. Messahel dans un point de presse animé conjointement avec son homologue français, arrivé lundi à Alger pour une visite de travail de deux jours. «La visite de M. Le Drian en Algérie a permis aux deux parties de procéder à une évaluation de l'état de nos relations bilatérales qui sont denses et multiples», a ajouté M. Messahel, soulignant que cette relation «doit être densifiée davantage, élargie et renforcée dans tous les secteurs». Pour M. Messahel, cette évaluation «est porteuse de projets nouveaux», car, «en plus de la prochaine visi-

te en Algérie du président Emmanuel Macron qui doit être bien préparée, nous avons des échéances de l'architecture que nous avons mise en place».

Par la même occasion, M. Messahel a annoncé «des rencontres prochaines au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, la réunion du Comité mixte économique France-Algérie (Comefa) ainsi que le Comité intergouvernemental de haut niveau (Cihn) qui doit se tenir à la fin de cette année à Paris».

Concernant les questions internationales, M. Messahel a indiqué avoir «longuement» évoqué avec M. Le Drian les conflits dans la région, notamment la situation en Libye, relevant à ce propos que l'approche de l'Algérie et la France est «identique». «Nous sommes pour une solution politique qui passe par des négociations de manière inclusive afin de permettre à la Libye de retrouver sa stabilité», a-t-il affirmé. La situation dans la région du Sahel, particulièrement au Mali, a été également évoquée lors de cet entretien et ce, à quelques jours du 2^e anniversaire de l'accord de Bamako, né du processus d'Alger et à ce

titre, M. Messahel a indiqué avoir passé en revue avec son homologue français «les acquis positifs (de cet accord) comme la mise en place du comité permanent de dialogue inter-malien». «L'objectif principal reste la lutte antiterroriste dans cette zone de grande turbulence où la présence terroriste se renforce du fait de la situation chaotique en Libye», a ajouté M. Messahel, précisant que la lutte contre le terrorisme demeure un «objectif principal» de l'action commune entre l'Algérie et la France et leurs partenaires régionaux et internationaux. «Il s'agit de mettre fin à ce phénomène transnational et accompagner nos frères à retrouver leur stabilité, que ce soit en Libye ou au Mali», a-t-il soutenu.

Conférer une dynamique nouvelle aux relations bilatérales

De son côté, M. Le Drian a indiqué avoir été mandaté par le président Emmanuel Macron pour effectuer cette visite en Algérie et exprimer «le message d'amitié de la France et du peuple français envers l'Algérie et son peuple». «Je suis venu dans un esprit de confiance et

avec la volonté de donner à notre relation une dynamique nouvelle, un partenariat de qualité tant nos liens sont forts et doivent être renforcés dans les mois et les années qui viennent», a affirmé M. Le Drian, ajoutant que la prochaine visite d'Emmanuel Macron en Algérie figure aussi à l'ordre du jour de cette visite. D'autre part, M. Le Drian a indiqué avoir eu des discussions «très approfondies» autour de questions régionales et internationales avec «comme axe commun le combat contre le terrorisme». «C'est cette détermination qui nous amène à souhaiter une solution politique en Libye», a-t-il souligné, précisant que l'Algérie et la France ont convenu de «conjuguer leurs efforts pour aboutir à une solution politique inclusive permettant le maintien de l'intégrité du territoire libyen et un processus de paix devant aboutir à une sérénité retrouvée». «Nous avons longuement échangé sur la situation au Sahel et au Mali avec la volonté commune d'aboutir à la mise en œuvre de l'accord d'Alger auquel nous tenons beaucoup, car c'est le seul moyen de lutter contre le terrorisme», a-t-il conclu.

Hani Y./APS

Les délais pour recueillir les propositions des partenaires sociaux fixés

Les syndicats autonomes désavouent le projet de code du travail

■ Les délais pour recueillir les observations et propositions des partenaires sociaux et des syndicats concernant le nouveau code du travail «avaient été fixés». C'est ce qu'a indiqué avant-hier Mourad Zemali, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en marge de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Les syndicats autonomes, eux, campent sur leurs positions de rejet.

Par Lynda Naili

Pour ce faire, Mourad Zemali, sans toutefois donner plus de précision, dit avoir «décidé de fixer les délais» afin de réunir les observations ainsi que les propositions des partenaires sociaux et des syndicats au sujet de la nouvelle mouture du projet de loi portant code du travail. Suite à quoi poursuivra-t-il, «un calendrier sera arrêté pour l'examen de ces observations et propositions afin d'accélérer l'achèvement de la phase de consultations et passer, par la suite, aux étapes suivantes».

En effet, une copie revue et corrigée du projet de loi du travail comptant 661 articles dont 40% nouveaux, avait été remise en début d'année à l'ensemble des concernés par le ministère du Travail, pour lecture et propositions. Dans son ensemble, selon le Département du travail, la nouvelle mouture du projet de loi portant code du travail telle que proposée aux partenaires sociaux, inclue des propositions pour la consolidation du dialogue social à tous les niveaux, la consécration et la préservation de la liberté d'exercice du droit syndical. Il prévoit aussi de nouveaux articles sur la lutte et la prévention contre le travail illégal. D'autre part, les nouvelles dispositions portées dans ce projet de loi, toujours selon la même source, visent également à renforcer la protection du travailleur dans le cadre des



Mourad Zemali, ministre du Travail

contrats de travail à durée déterminée (CDD), à lutter contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Ainsi, à la lumière de cette déclaration, il faudra donc s'attendre que très prochainement les partenaires sociaux, à savoir les différentes organisations syndicales dont la Centrale syndicale soient reçus par le Département du travail afin de débattre cette nouvelle version du code du travail en gestation depuis des années et qui peine à voir le jour. Reste maintenant la position des syndicats, notamment autonomes qui rappelez-le avaient rejeté la copie du projet de loi du travail parce

qu'ils y voient «une menace» et «une régression des libertés individuelles, collectives et syndicales des travailleurs». D'ailleurs, sur les réserves émises sur ledit projet de loi, les partis politiques se sont eux aussi montrés septiques au même titre que les syndicats autonomes, faisant qu'à ce moment là, le gouvernement avait décidé de différer la clôture de ce dossier. Ainsi, joint par téléphone, Nabil Ferguenis du Snapap (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique), affirmant ne pas prendre part aux rencontres prévues par le ministère du Travail, et dira que son syndicat

«campe toujours sur ses positions initiales de rejet de ce nouveau projet de loi du travail» qui, dira-t-il, comporte «treize entraves» à la relation de travail. «Pourquoi y participer ?», s'interrogera le syndicaliste qui exclut «toute forme de négociation devant nous obliger à faire des concessions». «Nous ne céderons en rien», a-t-il assuré, soulignant que son syndicat a été parmi les premiers à déposer, il y a de cela deux ans, «nos observations et propositions qui sont restées sans suite à nos jours».

Dénonçant vivement la pression que subissent les syndicalistes dans leur milieu de travail,

Nabil Ferguenis plaidera une fois de plus pour la réintégration des syndicalistes victimes de licenciements abusifs ainsi que pour la reconnaissance sur un pied d'égalité de l'ensemble des syndicats des différents secteurs.

Pour sa part, la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) à l'instar de nombreuses formations du milieu syndical, n'a pas caché son désaveu vis-à-vis de la mouture du projet de loi, allant jusqu'à déposer plainte contre le gouvernement algérien auprès du Bureau international du travail (BIT). Un des grands dossiers dont a hérité le nouveau ministre du Travail est vraisemblablement celui du parachèvement du nouveau code du travail en chantier depuis plusieurs années. Un dossier pour lequel il affichera sa «détermination» à faire avancer et à actualiser au titre des évolutions enregistrées dans ce domaine au niveau international. Dure tâche pour le Département de Mourad Zemali qui, les conventions internationales ratifiées oblige, devra composer avec les syndicats autonomes qui ne comptent pas décoller sur ce dossier, du moins tel que formulé et présenté. Les rencontres prévues auront-elles lieu en l'absence des syndicats autonomes ? Si cela devait être le cas, la grogne de ces derniers se fera sans aucun doute montrée et l'on renouera avec les cycles infernaux des grèves tous azimuts.

L. N.

Malgré les assurances du gouvernement Le travail des enfants inquiète

Dans les cafés, restaurants, chantiers, marchés, il n'y a pas un lieu où des enfants ne sont exploités. Malgré les assurances de l'Etat suite à la régression du phénomène, la réalité s'avère toute autre. Selon un représentant de l'Unicef à Alger, en 2016 le pays comptait près de 340 000 enfants travailleurs. Des gosses qui travaillent, il y en a partout en Algérie. Agés pour la plupart entre 11 à 16 ans, ces derniers, qui n'ont pas encore atteint l'âge légal de travailler, sont contraints de le faire. Ils vivent pour nombre d'entre eux dans des conditions sociales difficiles et en dépit de la loi qui interdit formellement le travail des mineurs, bon nombre d'entrepreneurs sans gêne les emploient pour quelques sous. Des grandes villes aux petits patelin, la livraison de ces gamins aux sales besognes par des patrons sans scrupules reste une réalité à combattre. Parfois,

ces pratiques professionnelles illicites sur mineurs se font en toute discrétion, comme le travail réalisé dans les usines. Mais pour d'autres types de boulot, cela se passe au su et au vu de tous. Même les forces de l'ordre ne semblent pas être interpellées pour autant. On constate cela beaucoup plus dans les grands marchés commerciaux où les enfants, ados pour la majorité, font tout pour gagner un peu d'argent. Durant le mois de ramadhan, le travail et l'exploitation des enfants est plus visible que d'ordinaire. Vendeurs de galettes, d'herbes pour la chorba, de cherbet ou de bourek, on les remarque même sur les autoroutes. Il y a ceux qui font du porte à porte pour écouler leur pain traditionnel fait maison. Le contexte commercial en est la cause, car avec toute la panoplie de produits alimentaires mis en vente, ces gamins trouvent leur compte en se fai-

sant embaucher par les teneurs d'affaire sans aucune conscience. Bien au contraire, cela les arrange parce que recrutement leur revient évidemment beaucoup moins cher. Il arrive que ces gamins ne reçoivent pas d'argent mais juste des denrées en échange. Une triste situation pour ces enfants qui normalement doivent se trouver à l'école en train d'étudier au lieu de trimmer pour si peu. Contrairement à ce que l'on dit, le phénomène prendrait de l'ampleur et inquiète de plus en plus. Dans des régions comme la ville commerciale d'El-Eulma, à l'est de Sétif, le travail des enfants ne cesse de s'accroître. En effet, le marché de Dubai attire des dizaines d'enfants âgés entre 10 et 14 ans, issus de familles défavorisées. Ils accomplissent des activités très dures, notamment le transport des marchandises à l'aide de charrettes, selon des journalistes ayant constaté les

faits sur place. Pourtant, du côté des autorités on affirme le contraire. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants, M. Zemali a indiqué, lundi, que les enquêtes réalisées sur la propagation de ce phénomène en Algérie démontraient que celui-ci existe à un taux minime. Il ne dépasse pas 0,5% du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés. Un chiffre qui ne reflète pas la réalité de la situation. La preuve, on parle toujours des proportions inquiétantes que prend le fléau.

NADA : un programme de sensibilisation et de prévention contre le travail des enfants

Le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant «NADA» a lancé, récemment à Alger, un programme de sensibilisation et de prévention contre le

travail des enfants dans le marché informel. Le président de l'organisme, Abderrahmane Arar, a fait état de l'arsenal juridique et de politiques nationales comprenant des mécanismes pour la protection des enfants et l'interdiction des pratiques néfastes à leur encontre. Celui-ci relèverait d'une «faible application» de ces lois, ce qui implique la prise de mesures pour intervenir et trouver des solutions idoines pour contrer cette forme de violence faite aux enfants. Il a appelé, en outre, à la création d'un mécanisme spécialisé dans le contrôle du travail des enfants dans le marché informel. La réalisation d'un recensement national des cas d'enfants exploités dans le marché informel, en fournissant des données exhaustives sur la situation, est aussi primordiale, selon lui, afin de définir des plans d'action destinés à lutter contre ce phénomène.

Yacine Djadel

Mines et carrières

87 décès enregistrés en six ans

■ 87 personnes ont trouvé la mort dans les carrières et les mines entre 2010 et 2016 en Algérie alors que le nombre des accidents et incidents a été de 2 635 cas sur la même période, a appris l'APS auprès d'un responsable de l'Agence nationale des activités minières (Anam).

Par Halim B.

La grande majorité des décès a été enregistrée au niveau des carrières avec un bilan s'élevant à 86 cas alors qu'au niveau des mines souterraines, un mort a été signalé. Par année, le nombre des accidents enregistrés en 2010 a été de 398 cas et le décès de treize personnes. En 2011, le bilan des accidents a augmenté pour atteindre 442 cas totalisant neuf morts, tandis que l'année 2012 a enregistré le décès de neuf personnes dans les carrières et un dans les mines, et un total d'accidents de 366 accidents. Mais en 2013, bien que le nombre des accidents ait baissé



Iftar du ramadhan à Ghardaïa Pas moins de 32 000 repas chauds servis

PAS MOINS de 32 000 repas chauds d'iftar (rupture du jeûne) ont été servis aux démunis et aux passagers, durant la première quinzaine du mois de ramadhan dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi du directeur de l'Action sociale (DAS) de cette wilaya. Ces repas chauds et complets sont offerts aux jeunes dans les 14 restaurants de solidarité ouverts à l'initiative d'associations caritatives et du Croissant-Rouge algérien dans les localités situées sur les axes routiers très fréquentés, notamment le tronçon de la RN-1 entre Berriane, Ghardaïa, Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Menea, et les localités de Guerrara, Zelfana et Métili, a précisé Messaoud Saouli. Ces restaurants sont encadrés par plus d'une centaine de bénévoles, selon la même source qui relève l'augmentation constante du nombre de jeunes ayant recours à ces restaurants, notamment ceux ouverts sur les axes routiers. De nombreux propriétaires de restaurants situés près de la gare routière de Ghardaïa ainsi que des familles aisées proposent des repas d'iftar, gracieusement, aux voyageurs, aux passants et aux sans domicile fixe (SDF), ainsi que les migrants africains présents dans la région de Ghardaïa, a-t-on constaté. Cet esprit de solidarité a touché également les commerçants, marchands de fruits et légumes ainsi que les épiciers qui chaque matin approvisionnent les associations caritatives en produits alimentaires nécessaires pour la préparation du repas d'iftar du ramadhan. **Ali T.**

à 315 cas, le bilan des décès a été le plus lourd avec vingt individus qui ont perdu leur vie. Pour les années suivantes, il a été enregistré 373 accidents et 12 décès en 2014, 348 accidents et 17 décès en 2015 et 393 accidents et 7 décès en 2016. Les wilayas qui ont connu le plus grand nombre de décès dans les carrières et mine sont essentiellement Sétif, Tiaret, Bordj Bou

Arredj, Mila et Boumerdès avec au moins quatre morts par wilaya de 2010 à 2016. Quant aux causes principales de ces accidents, un membre du Comité de direction de l'Anam, Mohammed El Habib Sekher, cite les mauvaises manipulations et manœuvres, les glissades, les chutes, les chutes de pierres, les percussions par des objets, les heurts, le roulage (déplacements

par véhicules au niveau de la carrière), les projections de pierres, les explosions, les électrocutions et les éboulements. Selon M. Sekher, la police des mines, dont le rôle est de veiller au contrôle technique et administratif des activités minières, a sanctionné, durant la même période, plusieurs opérateurs-exploiteurs des carrières et mines qui n'ont pas respecté les règles de sécurité

pour les travailleurs qu'ils emploient. D'après ce responsable, 54 carrières et mines ont été suspendues d'activité de 2010 à 2016, alors que 9 autres ont fait l'objet de mise en demeure. Selon lui, toutes les carrières où des décès ont été enregistrés ont été fermées immédiatement jusqu'à la mise en oeuvre totale des directives émises par la police des mines. **H. B./APS**

Front de mer et jardins publics à Boumerdès

Destinations préférées des familles durant les soirées du ramadhan

Le front de mer de Boumerdès et les jardins publics et boulevards principaux de la ville constituent, durant les soirées de ce mois sacré, notamment le week-end, les destinations préférées des familles en quête d'un lieu de détente en l'absence d'une animation artistique et culturelle digne de ce nom. Dès la rupture du jeûne, les espaces publics, désertés de jour à cause de la chaleur et de la fatigue due au carême, selon les propos recueillis auprès de certains jeunes, sont assaillis par des grappes humaines de jeunes et de familles qui y créent, ainsi, une intense animation, atteignant son pic après les prières de Tarawih (surrogatoires). Si certains pères de familles préfèrent les cafés et autres places publiques mitoyennes à leurs quartiers immédiats, les femmes, elles, choisissent de s'éloigner de la chaleur et de l'humidité de leurs appartements pour respirer à plein poumon l'air marin revigorant et passer un moment de détente avec leurs enfants jusqu'à des heures tardives de la

nuît. Le front de mer de la ville de Boumerdès fait partie des lieux les plus fréquentés en ces soirées du mois de Ramadhan. En dépit des travaux d'aménagement et d'embellissement toujours en cours, ce lieu, réputé pour être un espace pour les rencontres et la convivialité par excellence, constitue la destination préférée des familles et autres groupes d'amis et d'intimes, de l'intérieur comme en dehors de la wilaya. Cet espace, ayant bénéficié d'enveloppes conséquentes pour son réaménagement, avec notamment la réalisation d'un mur pour sa protection du sable, tout en abritant des chapiteaux pour la vente de produits artisanaux, offre toutes les conditions requises pour assurer détente et tranquillité à ses visiteurs.

La brise marine après une longue journée de jeûne

Des femmes accompagnées de leurs enfants y côtoient des jeunes et des moins jeunes

ayant besoin de marcher pour faire la digestion, tout en écoutant le clapotis des vagues s'écrasant sur la rive et respirant la brise marine qui, en quête d'un lieu pour une discussion tranquille entre amis, ou simplement pour pêcher. L'attraction de ce lieu, surplombé par la maison de la culture Rachid-Mimouni, dont la belle architecture rayonne sur tout l'espace environnant, est « assurée » par une multitude de crémeries proposant des glaces de divers arômes et des boissons rafraîchissantes, ainsi que des vendeurs de thé du sahara se déplaçant à bord de petites charrettes bleues. La large et belle avenue de l'Indépendance du centre-ville, appelée communément « Boulevard », avec son jet d'eau aux milles lumières scintillantes, est l'autre endroit préféré des promeneurs noctambules qui l'apprécient pour son esthétique, mais surtout pour son étendue. Ce boulevard qui débouche sur la plage est parsemé, de part et d'autre, par une multitude d'aires de jeux pour les enfants, un petit

jardin et une grande surface commerciale « Berdioui » abritant des commerces en tous genres. Le jardin pittoresque de la Victoire, offrant une imprenable vue panoramique sur la grande bleue et sur le front de mer, à droite, et sur la forêt de Corso, à gauche, attire, également, beaucoup de monde en ces soirées de Ramadhan, et ce très tard dans la nuit. L'espace a bénéficié, l'année dernière, de nombreuses actions d'aménagement ayant rehaussé son attractivité, dont son gazonnement et la plantation d'arbres, ainsi que l'installation d'un jet d'eau et d'un long piquet surplombé par un drapeau national lumineux, visible, de nuit, de plusieurs lieux de la ville. Pour les amateurs de détente et de cures d'oxygénation, la forêt voisine de Corso représente l'endroit idéal, en ces soirées du mois sacré, particulièrement de par la luxuriance de son couvert végétal et sa proximité de la mer, ainsi que sa dotation d'aires de jeux pour enfants, notamment.

Tahar F./APS

Pétrole

L'Opep prévoit la poursuite du rééquilibrage du marché

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit la poursuite de la baisse des stocks mondiaux de pétrole au deuxième semestre de 2017, signe du rééquilibrage en cours du marché pétrolier qui se fera, cependant, à un rythme plus lent que prévu, selon un rapport de l'organisation.

Par Salem K.

Par rapport à leur moyenne sur cinq ans, les surplus de stocks commerciaux de l'Ocde, qui pèsent sur les cours de l'or noir, sont passés de 339 millions de barils (mb) en janvier à 251 mb en avril, a précisé l'Opep dans son rapport pétrolier mensuel. Elle a estimé que ce déclin devrait se poursuivre au second semestre, soutenu par la décision de l'organisation pétrolière et d'autres grands pays producteurs dont la Russie de prolonger jusqu'en mars 2018 leur accord de réduction de la production afin de soutenir des prix plombés depuis trois ans par une offre excédentaire. «Ces tendances, combinées à une baisse régulière du pétrole stocké dans des unités flottantes, indique que le rééquilibrage du marché est en cours, quoique à un rythme plus lent, en raison notamment d'une hausse cette année de la production de brut outre-Atlantique», a souligné l'Opep. En 2017, les pays non membres de l'Opep devraient pomper 58,14 millions de barils par jour (mbj), soit 0,84 mbj de



plus que l'année précédente, qui avait été marquée par une contraction (-0,71 mbj à 57,30 mbj). Cette prévision a toutefois été révisée en légère baisse (-0,11 mbj) depuis le précédent rapport de l'Opep publié en mai, affectée par une baisse de régime en Russie, au Kazakhstan ou encore aux Etats-Unis. Au total, la production mondiale de pétrole

s'est élevée à 95,74 mbj en mai, en hausse de 0,13 mbj par rapport à avril et de 1,48 mbj sur un an, selon l'organisation pétrolière. Quant à la demande mondiale d'or noir, elle devrait progresser de 1,27 mbj à 96,38 mbj cette année, soutenue notamment par une croissance économique légèrement relevée à 3,4% (contre 3,3% précédemment).

Le Brent remonte à plus de 48 dollars le baril

Les cours du pétrole progressaient légèrement hier en cours d'échanges européens, dans un marché tiraillé entre promesses de baisse des exportations saoudiennes et perspectives de hausse des extractions américaines.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 48,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 18 cents seulement par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet prenait 15 cents à 46,23 dollars. Les cours remontaient mais restaient proches de leur plus bas depuis début mai, et ont sérieusement limité leurs gains en fin de séance lundi, les investisseurs continuant de voir les hausses trop marquées comme une opportunité de vente. «L'EIA (Energy Information Administration, agence du département américain de l'Energie ou DoE) a publié un rapport sur les forages américains qui prévoit une production en hausse de 130 000 barils par jour en juillet», ont relevé des analystes. L'industrie américaine, menée par les petits producteurs indépendants de pétrole de schiste, continue d'accélérer ses extractions malgré la santé pâissante des prix, ce qui met à mal les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui s'est alliée à d'autres producteurs dont la Russie, pour limiter leur production et abaisser l'offre mondiale. «Les officiels saoudiens ont annoncé que les baisses de production allaient se matérialiser de façon plus concrète, avec notamment une baisse de 300 000 barils par jour des exportations vers l'Asie en juillet», ont noté les analystes. «Jusqu'à présent, les indications que les arrivées de pétrole brut dans les grands marchés mondiaux avaient été réduites par les baisses de production étaient pour le moins maigres. Les récentes annonces montrent une volonté renouvelée de resserrer l'offre sur le marché, mais il faut se méfier qu'il ne s'agisse pas de simples effets d'annonce», ont prévenu les analystes.

Safia T./Agences

S. K./APS

Zone OCDE

Le taux d'emploi connaît sa troisième année de hausse

Le taux d'emploi dans la zone OCde connaît sa troisième année consécutive de hausse, a indiqué, hier, un rapport de l'Organisation de la coopération et du développement économique. Née en 1960, l'OCde compte 35 pays membres à travers le monde, de l'Amérique du Nord et du Sud à l'Europe et l'Asie-Pacifique, rappelle-t-on. Le taux d'emploi des 15-74 ans a connu sa troisième année consécutive de hausse. Il devrait être de 61,5% d'ici à la fin de l'année 2018, dépassant ainsi le maximum de 60,9% atteint au quatrième trimestre de 2007, a précisé le rapport intitulé Les Perspectives de l'emploi de l'OCde 2017 qui confirme l'embellie sur les marchés du travail

de la zone OCde, où le taux d'emploi a enfin retrouvé le niveau qui était le sien avant la crise. Toutefois, relève l'OCde, les catégories à revenu faible ou intermédiaire voient leurs salaires stagner tandis que les emplois moyennement qualifiés deviennent moins nombreux en proportion. Ce qui contribue au creusement des inégalités et entretient l'idée, préoccupante, que les plus riches pourraient avoir plus que leur part des fruits de la croissance économique, fait-elle observer. Pour elle, cette polarisation de l'emploi n'est pas étrangère à la montée du mécontentement à l'égard de la mondialisation, expliquant que les travailleurs, dont le salaire est plus faible ou en baisse, ont

le sentiment que les avantages de l'ouverture et de l'interconnexion des marchés bénéficient à peu d'individus. Le rapport précise, à cet effet, que la polarisation de l'emploi doit son origine moins à l'intégration commerciale qu'aux changements technologiques qui favorisent les individus qualifiés. Entre 1995 et 2015, la part de l'emploi moyennement qualifié s'est contractée de 9,5 points de pourcentage dans la zone OCde, quand l'emploi très qualifié et l'emploi peu qualifié gagnaient 7,6 et 1,9 points de pourcentage, respectivement, explique l'OCde. Le secrétaire général de l'OCde, Angel Gurría, a indiqué à l'occasion de la présentation des Perspectives de l'emploi

qu'au moment où le déficit d'emplois est en passe de se résorber, beaucoup n'en ressentent pas les effets, confrontés qu'ils sont à la stagnation de leur salaire et à l'absence de perspectives professionnelles, préconisant dans ce contexte un marché de l'emploi inclusif. D'après les projections établies dans les Perspectives, l'embellie sur le marché du travail se prolongera au moins jusqu'à la fin de 2018, et l'on comptera alors près de 47 millions d'actifs occupés supplémentaires par rapport à la fin de 2007. Mais le rapport attire l'attention sur de graves déficits d'emplois qui vont persister dans certains pays, en particulier d'Europe du Sud.

Changes

L'euro perd du terrain face au dollar

L'euro reculait face au dollar hier, dans un marché attentiste à la veille d'une décision de la Réserve fédérale américaine (Fed). Tôt dans la matinée, l'euro valait 1,1187 dollar, contre 1,1204 dollar lundi vers 21h00 GMT. La monnaie européenne était quasiment stable face à la monnaie nipponne, à 123,11 yens pour un euro contre 123,14 yens la veille. Le billet vert montait face à la devise japonaise, à 110,04 yens pour un dollar contre 109,91 yens lundi soir. Les investisseurs pensent que la banque centrale américaine va procéder à la deuxième hausse de ses taux

de l'année, d'un quart de point, à la fin de ses deux jours de réunions mercredi après-midi. Mais la performance du dollar au-delà dépendra fortement du communiqué de l'institution et du ton employé par sa présidente, Janet Yellen, lors de la conférence de presse post-réunion, selon les analystes. «En ce qui concerne la Fed, il semble qu'un quart de point de hausse des taux soit certain», a indiqué Ray Attrill, responsable de la stratégie des changes de la National Australia Bank, dans une note. La livre britannique restait quant à elle «sous pression dans un contexte d'in-

certitude politique, alors que les négociations sur le Brexit débutent la semaine prochaine», a noté Greg McKenna, stratège chez AxiTrader. Selon le vice-Premier ministre britannique, Damian Green, Theresa May a le «soutien massif» de son cabinet concernant sa stratégie dans ce dossier. Une stratégie qui n'a pas changé, a affirmé le ministre du Brexit David Davis : sortir du marché unique européen pour reprendre le contrôle des frontières britanniques. La livre britannique remontait légèrement face à la monnaie européenne, à 88,35 pence pour un euro,

après avoir atteint son plus bas niveau en sept mois lundi, à 88,66 pence. Elle se stabilisait face au billet vert, à 1,2663 dollar pour une livre contre 1,2662 dollar lundi soir, après un plus bas en sept semaines atteint vendredi à 1,2636 dollar. La monnaie suisse était stable face à l'euro, à 1,0851 franc pour un euro, et baissait légèrement face au dollar, à 0,9700 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,7970 yuans pour un dollar contre 6,7982 yuans pour un dollar lundi à 15h30 GMT.

R. E.

Bouira

Renforcement du réseau électrique à travers les différentes régions

■ Le réseau électrique vient d'être renforcé dans plusieurs régions de la wilaya de Bouira grâce à un certain nombre de projets réalisés et achevés par la Société de distribution du centre de Bouira, a-t-on appris auprès des services de cette société.

Par Hatem. D

« Nous avons réalisé d'importants projets en vue de renforcer le réseau électrique à travers, notamment, les régions centre, sud-est et est de la wilaya et ce, dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la continuité du service », a expliqué la chargée de la communication de la SDC, Ouidad Benyoucef. Ces projets structurants ont permis aux services d'exploitation d'électricité de « réduire la durée d'intervention et d'éliminer les chutes de tension qui, par le passé, perturbaient énormément la desserte électrique offerte à notre clientèle ». Parmi ces projets figurent notamment l'exploitation d'un départ 30 KV issu du poste source Lamhir 60/30 KV relevant de la direction de distribution de Bordj Bou-Arréridj, suite à une convention signée par les deux parties. « Ce départ a permis de garantir une bonne qualité et



continuité de service à toute la région sud-est du district de M'chedallah (Taourirt, Ath Bouali, mini zone d'activités Taourirt et Raoudha), ainsi que la stabilité de la tension de notre important client qui est la station de pompage de Sonatrach », a ajouté M^e Benyoucef. Pour la ville de

Bouira, un projet portant sur la restructuration des départs 30 KV souterrains a été achevé et ce, après la mise en service des deux postes de répartition nouvellement créés, l'un du côté de l'hôpital 240 lits à l'entrée sud-ouest de la ville de Bouira et l'autre du côté de Ain Graouch,

au niveau de l'ancienne entrée de Bouira, a détaillé la même responsable. Cette opération, d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars, « nous a permis de réduire les longueurs des boucles souterraines et de réduire le courant qui les traverse, ainsi que la sauvegarde du maximum d'abonnés en cas de défaut, voire la rapidité de détection », a-t-elle souligné. Par ailleurs, la SDC de Bouira a lancé récemment une vaste campagne de sensibilisation sur l'importance d'économiser l'énergie électrique notamment en période estivale qui enregistre généralement des pics importants en consommation. Dans les différentes mosquées de la wilaya et durant le prêche de vendredi, des imams appellent les citoyens à économiser l'énergie électrique durant l'été afin de réduire les coupures pouvant survenir parfois en raison de la surconsommation.

H. D./Agences

Ouargla

Plus de 240 nouveaux postes budgétaires dans le secteur de l'Education

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Ouargla s'est vu accorder, au titre de l'exercice en cours, 247 nouveaux postes budgétaires, tous grades et catégories confondus, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Education. Il s'agit de 117 postes retenus pour le palier secondaire et concernant les postes de professeur et de censeur (11 chacun), de surveillants généraux (10), d'adjoint de l'éducation (40), de conseiller d'orientation scolaire et profession-

nelle (1), d'économ principal (5), d'intendant (5), d'intendant-adjoint gestionnaire (6), de sous-intendant (8) et de conseiller pédagogique (20), a-t-on précisé. La même source fait état aussi de 130 postes retenus pour les cycles moyen et primaire et se répartissant entre directeur d'école primaire (41 postes), sous-directeur d'école primaire (42), conseillers de restauration scolaire (2), conseillers pédagogiques (40) et adjoints-principaux de laboratoires. L'opération de

réception des dossiers de candidatures s'effectue depuis la fin mai dernier au niveau de la direction de l'Education de la wilaya et se poursuit jusqu'au 19 juin courant, en prévision du concours d'accès (épreuves d'écrit et oral), a-t-on ajouté. Le secteur de la wilaya de Ouargla a accueilli, au titre de la saison scolaire 2016-2017, un effectif de près de 183 000 élèves, dont 6 578 nouveaux inscrits, répartis sur 474 établissements (312 écoles primaires, 112 collèges et 50 lycées) Lydia O./APS

F. S.

Mascara

1 500 aides pour la réfection d'anciennes bâtisses

Pas moins de 1 513 citoyens de plusieurs communes de la wilaya de Mascara ont bénéficié d'aides à la réfection de leurs anciennes bâtisses d'une valeur de 700 000 DA chacune, a-t-on appris du directeur de l'habitat de la wilaya. Guellil Abdelmadjid a indiqué que sa direction a remis ces aides, débloquées par la Caisse nationale du logement (CNL) de 2013 à ce jour, tou-

chant des citoyens, dont les maisons ont été recensées en case orange. Il s'agit, selon le même responsable, de 1 327 habitations individuelles, 88 collectives et 98 individuelles au village de Remaikia dans la commune de Hachem qui ont bénéficié d'aides pour restaurer leurs maisons endommagées par les crues de 2013. Le nombre d'anciennes bâtisses recensées au

niveau de la wilaya de Mascara a t t t e i n t 4 786, dont 195 classés en case verte qui ne constituent pas de menace pour leurs occupants et 1926 en case orange nécessitant une réfection ainsi que 2 212 en case rouge, soit une démolition totale. Le directeur de l'habitat a ajouté que certaines communes de la wilaya ont recensé, en collaboration avec le bureau du

Contrôle technique de construction (CTC), 651 autres habitations nécessitant une réfection. Ainsi, les services de la wilaya ont demandé 1 000 aides supplémentaires au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Les actions de réfection qui se poursuivent au niveau de 250 habitations sont supervisées par 17 bureaux d'études et l'Office de promotion et de gestion immobili-

Biskra

Régularisation de 400 dossiers de foncier agricole en juin courant

Quatre cents dossiers de foncier agricole ont été régularisés depuis le début de juin courant dans la wilaya de Biskra, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Aissa Derbali. Cette opération a ciblé les agriculteurs occupant depuis plusieurs années des terres agricoles sans titre légal et qui ont sollicité les services concernés pour la régularisation de leur situation, a précisé le même responsable. Les demandes formulées dans ce sens ont été réception-

nées et traitées au cas par cas par une commission technique et administrative élargie à d'autres intervenants dans le foncier agricole, a souligné le DSA. Les dossiers validés par la commission concernent les agriculteurs activant à travers plusieurs communes de la wilaya à l'instar de Chaâybiya, Ouled Djellal, Doucen et Sidi Okba, selon la même source. La régularisation de la situation du foncier agricole offre plusieurs avantages, permettant aux agriculteurs concernés de bénéficier

de crédits bancaires et d'autorisations d'exploration d'eau d'irrigation entre autres, a souligné le même responsable. Cette commission avait auparavant validé 800 demandes de régularisation de foncier agricole, portant le nombre de bénéficiaires de cette procédure à 1 200 agriculteurs depuis le début de l'année 2017, a rappelé le même responsable.

APS

Khenchela Remise de 1990 actes de concession depuis 2010

PAS MOINS de 1990 actes de concession ont été remis à des agriculteurs depuis 2010 à Khenchela dans le cadre du transfert du droit de jouissance en droit de concession, a assuré le directeur local de l'Office national des terres agricoles (Onta), Djallal Guemoui. La wilaya de Khenchela compte 2 471 exploitations agricoles dont les exploitants ont déposé depuis 2010 auprès de l'Onta 2 293 dossiers dont 2 116 ont été étudiés, a ajouté le même responsable, relevant que 2 112 cahiers des charges ont été signés et remis à la direction des domaines publics qui a établi 2 107 actes de concession. La date limite de régularisation des dossiers de ces exploitations expire le 15 juin courant, a ajouté le même cadre, assurant que les agriculteurs ayant été mis en demeure de régulariser leurs situations et ne l'ont pas fait perdent le droit de jouissance et les terres seront déclarées du domaine public pouvant être cédées en concession à d'autres candidats. La durée de jouissance des terres agricoles était de 99 ans. Elle a été transférée en concession de 40 ans renouvelable dans le cadre de la loi 10-03, est-il rappelé.

F. S.

Djelfa Distribution de 900 logements à El Birine et Bennahar

QUELQUE 904 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués dans les communes d'El Birine et de Bennahar (130 km au nord de Djelfa), a-t-on constaté. L'opération a profité à 704 familles bénéficiaires de la commune d'El Birine et à près de 200 autres à Bennahar, lors d'une cérémonie de distribution des clés de ces logements à leurs bénéficiaires. Selon les informations fournies, sur place, par les responsables du secteur, d'autres lots de logements de même type sont prévus à la distribution prochainement dans plusieurs communes de la wilaya, au titre de la poursuite de la politique d'amélioration des conditions de vie des citoyens et de la couverture de la demande sur cette formule de logements. Depuis 1999, la wilaya de Djelfa a enregistré la distribution de plus de 27 000 unités LPL, a-t-on rappelé.

R.R.



Sahara occidental

Le procès des prisonniers politiques prend un tournant plus inquiétant

■ Le procès des prisonniers politiques sahraouis, qui a repris le 5 juin à Rabat, a pris un tournant plus inquiétant avec les plaidoiries des parties civiles qui veulent ajouter les charges de terrorisme domestique, a indiqué lundi l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD).



Par Amel D.

Le procès cassé des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik (24 accusés, 21 qui sont toujours incarcérés depuis plus de 6 ans) a repris le 5 juin à la cour d'appel de Rabat-Salé au Maroc, rappelle-t-on. L'AARASD, qui se bat pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, s'est inquiétée dans la mesure où les accusés refusent d'assister au procès, en raison de l'accumulation d'irrégularités et d'iniquités, mais son inquiétude grandit avec les plaidoiries des avocats des parties civiles. « Ces derniers, sans doute devant l'impossibilité d'apporter les preuves de la culpabilité des accusés, tentent d'obtenir que soient retenues de nouvelles charges, celles de "terrorisme domestique" », a-t-elle précisé dans un communiqué parvenu à l'APS, soulignant que « ces charges ne vont pas requérir des preuves matérielles pour pouvoir condamner, car il suffit d'attester l'intention de "terrorisme" ». Pour l'association, « modifier ainsi les charges en cours de procès est toutefois parfaitement illégal »,

exprimant sa crainte vis-à-vis des juges marocains qui, avec ces nouvelles charges, peuvent prononcer la condamnation à mort à l'encontre des militants sahraouis. « Ce serait paradoxale de revenir à un procès politique, alors que tout a été fait depuis 6 mois pour le déguiser en procès criminel classique », a-t-elle estimé, soulignant qu'« il s'agit bien d'un procès politique, contre 24 militants sahraouis pacifiques activant pour l'autodétermination de leur peuple, ce que le régime marocain considère comme un crime ». Face à ce risque de dérapage terrible, l'AARASD s'étonne que l'instance internationale responsable de la sécurité des Sahraouis dans le territoire non autonome du Sahara occidental, la MINURSO, n'a bien sûr pas été invitée au procès par les autorités marocaines d'occupation, alors que les ONG telles Amnesty International ou Human Rights Watch sont interdites de présence au tribunal. En mai dernier, les membres de la défense des militants sahraouis se sont retirés du procès et deux avocates françaises ont été violemment expulsées de la Cour d'appel de

Rabat. Entre la comparution de faux témoins, la partialité manifestée de la Cour, les interrogatoires sur la base d'aveux signés sous la torture et la réalisation d'expertises médico-légales truquées pour écarter les allégations de torture des accusés, il ne se trouve plus personne d'un tant soit peu honnête pour louer la qualité de la justice dans ce procès, avait indiqué l'association française Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT). Les 24 militants sahraouis ont été arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines sur la base d'aveux signés sous la torture en raison de leur participation au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik en 2010, rappelle-t-on. Les condamnations ont été prononcées le 16 février 2013 par le tribunal militaire à l'issue d'un procès inique marqué notamment par le refus d'entendre les témoins cités par la défense et d'ordonner une expertise médico-légale concernant les allégations de torture des accusés. Les noms des victimes que les accusés sont présumés avoir tués n'ont même pas été mentionnés lors du procès. Le 27 juillet 2016, la cour de

cassation a cassé le jugement et renvoyé les accusés devant la cour d'appel de Rabat.

La députée européenne Paloma Lopez réclame la libération «immédiate»

La députée européenne Paloma Lopez a réclamé la libération «immédiate» de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent, actuellement, dans les prisons marocaines et le «respect» des droits fondamentaux des étudiants détenus à Oudaya (Marrakech). Dans une proposition de résolution déposée au Parlement européen, Paloma Lopez a exigé «la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines», exhortant la Haute représentation de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, à «agir dans le cadre de son dialogue politique avec le Maroc pour que les droits fondamentaux des étudiants sahraouis d'Oudaya soient respectés». Elle a regretté, à ce titre, le report, à plusieurs reprises, du jugement du groupe d'étudiants sahraouis détenus à Oudaya, lesquels sont privés de liberté depuis mars 2016. Selon cette proposition de résolution, les détenus n'ont cessé de dénoncer leur détention arbitraire et les mauvais traitements et abus dont ils sont victimes, sans que les autorités marocaines n'aient agi en conséquence. Elle a mis l'accent, dans ce contexte, sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination en vertu du droit international. En janvier dernier, Paloma Lopez a dénoncé la «détention arbitraire» de ces étudiants sahraouis dans les prisons marocaines, s'indignant des conditions de leur incarcération, notamment de la «torture» dont ils sont victimes. Dans une

question écrite adressée à la chef de la diplomatie européenne, l'eurodéputée espagnole a exhorté Federica Mogherini à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les droits fondamentaux de ces Sahraouis détenus à la prison d'Oudaya, qu'elle considère comme prisonniers politiques.

A. D./APS

Libye L'autorisation accordée à l'UE de contrôler l'embargo sur les armes prorogée d'un an

LE CONSEIL de sécurité a prorogé d'une année l'autorisation accordée à l'Union Européenne (UE) de contrôler l'embargo sur les armes en Libye. La résolution adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité autorise les bâtiments de guerre européens d'intercepter en haute mer les navires qu'ils soupçonnent de transporter des armes vers la Libye. Elle prévoit que le secrétaire général de l'ONU transmette dans les 11 prochains mois un rapport au Conseil de sécurité pour l'informer de la mise en œuvre de ces dispositions. En parallèle, le texte impose des conditions à cette autorisation en prévoyant que les Etats qui effectuent ces inspections doivent «éviter de retarder ou de contrarier indûment l'exercice de la liberté de navigation». Pour rappel, la communauté internationale s'est prononcée en mai 2016 en faveur d'une levée partielle de l'embargo imposé à la Libye pour permettre au gouvernement de l'entente nationale de s'attaquer lui-même au groupe terroriste auto-proclamé Organisation de l'Etat Islamique (EI/Daech). L'Union Européenne avait, alors, demandé à l'ONU d'autoriser l'opération navale européenne au large de la Libye de contrôler la levée de ce blocus, décidé par le Conseil de sécurité en 2011. Le Royaume-Uni qui a présenté le projet de résolution devant le Conseil de sécurité a indiqué que le trafic d'armes contribuait à l'instabilité en Libye. Son représentant adjoint auprès de l'ONU, Peter Wilson, a rappelé l'importance de l'appui de la communauté internationale à une solution politique en Libye estimant que la prorogation de la résolution allait contribuer à rétablir la paix en Libye.

R. M.

Tunisie

Les autorités pressent les ONG à publier leurs financements étrangers

Le gouvernement tunisien a pressé lundi les ONG actives dans le pays à se conformer à la loi en communiquant leurs financements étrangers, une requête qui s'inscrit «dans le cadre de la lutte anticorruption», selon une source officielle. Dans un bref communiqué, la présidence du gouvernement a annoncé que les associations, nationales et internationales, disposaient d'«un délai d'un mois à compter de ce jour pour publier les aides financières étrangères dont elles disposent», conformément au décret-loi de septembre 2011 sur la liberté d'association. Ces informations devront être

transmises au secrétariat général du gouvernement, d'après la même source. Selon des chiffres officiels, il existe en Tunisie quelque 18 000 associations, dont plus de 3 000 ont été créées après la chute de l'ancien régime janvier 2011. Une source gouvernementale a affirmé sous le couvert de l'anonymat que ce rappel à la loi s'inscrivait «dans le cadre de la lutte contre la corruption» actuellement menée par les autorités, sans autre précision. La lutte contre ce fléau qui gangrène la Tunisie vient de connaître un coup d'accélérateur avec le coup de filet effectué fin mai, marqué par l'arrestation d'une dizaine de

personnes – hommes d'affaires et contrebandiers présumés – selon l'AFP. Mercredi dernier, le porte-parole du gouvernement lyed Dahmani a promis que cette «politique d'Etat» anticorruption allait se poursuivre, tout en appelant l'opinion publique à la patience. «Cette action va se poursuivre et les enquêtes (...) vont conduire à l'avenir à démanteler le reste de ces réseaux», a affirmé M. Dahmani, assurant que le gouvernement ne menait pas de campagne «sélective» comme il en a été soupçonné.

Halim O. / agences



Turquie

La Grèce terre d'asile pour les Turcs pourchassés par le régime

■ «Il n'y a plus aucune justice en Turquie»: comme Cevheri Güven, des centaines de Turcs ont pris le chemin de l'exil en Grèce, redevenue porte de sortie pour les dissidents du pays voisin.

Par Rosa F.

«C'est le seul pays frontalier démocratique, la Bulgarie, elle, renvoie en Turquie tous les réfugiés politiques», justifie M. Güven, 38 ans, poursuivi pour appartenance à la mouvance güleniste, accusée d'avoir mené le putsch manqué du 15 juillet.

Interdit de sortie du territoire turc, privé de passeport, ce journaliste, cadre du magazine Nokta, a franchi clandestinement le fleuve frontalier d'Evros en septembre avec sa femme, également journaliste, et leurs enfants, 5 et 8 ans. A temps, après avoir été arrêté plusieurs fois et faire l'objet de nouvelles recherches, pour échapper à sa condamnation par contumace à 22 ans et six mois de prison prononcée en mai. Lui dément toute implication dans la tentative de renversement du régime.

Redoutant «la torture», le couple avait auparavant vécu caché pendant près de deux mois. D'autres passent par les

îles grecques, suivant la même route que celle du grand exode de 2015. Au total, près de 400 Turcs ont demandé l'asile en Grèce depuis juillet. Leur arrivée rappelle l'afflux des militants de gauche ou kurdes dans les années 80-90. Pour certains, ils ne font que passer, visant le nord ou l'ouest de l'UE. «L'Europe doit se préparer dans les années à venir à accueillir des réfugiés turcs», indique à l'AFP un autre exilé, sous couvert d'anonymat. En onze mois, le régime turc a emprisonné plus de 50 000 juges, policiers, fonctionnaires, journalistes... et plus de 100 000 ont été limogés ou suspendus.

Les passeurs spéculent sur cette clientèle aux abois. «Une famille syrienne aurait payé moins de 1 000 euros, nous avons payé 15 000 euros», note M. Güven. S'il se réjouit que ses enfants, inscrits à l'école grecque, puissent entamer une nouvelle vie, il reste taraudé par l'inquiétude. «Nous avons peur que (le président turc) Erdogan envoie des gens pour nous enlever». Des soupçons de refole-



PH. D. R.

ments, près de la frontière, de deux groupes de réfugiés, dont des enfants, fin mai, ont encore ravivé ces craintes. Selon ces allégations, relayées par la Fédération internationale des droits de l'homme, ils ont été remis par des policiers grecs à des hommes masqués et renvoyés de force. Parmi eux, le rédacteur en chef de Nokta, condamné à la même peine que M. Güven. Les médias turcs ont annoncé pour leur part qu'il avait été arrêté le 24 mai alors qu'il s'appretait à fuir en Grèce. «Il a été renvoyé», insiste M. Güven, sans pouvoir dire par qui. Les

autorités grecques affirment enquêter, et démentent toute implication officielle. «Ce serait illogique», alors que le pays a pris le risque cet hiver de défier Ankara en refusant d'extraire huit officiers turcs ayant fui en hélicoptère au lendemain du putsch, commente une source policière. Mais les demandes d'asile traînent. M. Güven attend toujours la réponse à la sienne. A l'isolement – «nous nous méfions les uns des autres» – s'ajoutent les difficultés financières, avec les «biens saisis et les comptes gelés» en Turquie, relève-t-il. En pleine crise économique, la

Grèce offre de fait peu d'opportunités. En contrepartie, «la proximité géographique et culturelle fait que nous nous sentons chez nous ici», relève-t-on parmi un tout autre groupe d'arrivants turcs, celui des nouveaux immigrants. Ceux-ci, «en demande d'Europe et de sécularisme, ne se reconnaissent plus dans une Turquie en voie de réislamisation», explique cet immigré, sous couvert d'anonymat. Appartenant souvent à l'ancienne élite, ils profitent de l'offre grecque d'un permis de séjour renouvelable contre un achat immobilier d'au moins 250 000 euros. «Il y a un boom de ce marché», relève Michalis Katsaros, agent immobilier dans le nord de la Grèce. Athènes a délivré depuis le début de l'année 1 684 de ces permis, contre 1 550 pour tout 2016. Les bénéficiaires vivent souvent encore entre les deux pays, mais veulent s'assurer une base arrière au cas où.

Ironie de l'histoire, à Athènes ils élisent surtout la banlieue balnéaire cossue du Phalère. C'est là où se sont installés beaucoup des quelque 50 000 Grecs d'Istanbul chassés en mars 1964 de l'ex-capitale ottomane, sur fond de querelle chiyote. «Ils nous accueillent, nous aident, ce sont des retrouvailles», s'amuse un des nouveaux venus.



Points chauds

Majorité

Par Fouzia Mahmoudi

Les résultats du premier tour des élections législatives ont profondément déstabilisé la scène politique classique qui a été balayée par des électeurs qui de toute évidence ont aujourd'hui soif de changement et de voir de nouvelles personnalités les représenter et les gouverner. Et si le PS, totalement laminé, semble être celui qui a le plus souffert de ce scrutin, dans les faits beaucoup de ses anciens représentants et membres se retrouvent désormais dans les rangs du mouvement présidentiel, La République en Marche. Par contre, les défaites de la droite, elles, ne sont pas que symboliques, elles sont surtout bien ancrées dans un réel où la droite risque d'avoir une très faible voix à l'Assemblée, quasi inaudible, laissant au président Macron le pouvoir de faire adopter les réformes et les lois qu'il désire. Quant au parti de La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, pas de miracle, ni de vague non plus. Le mouvement du quatrième homme de la présidentielle fait un score assez décevant comparativement au très bon résultat du candidat de la gauche radicale à la présidentielle. Malgré un total de 14,2% des voix à l'échelle nationale au premier tour des élections législatives, la gauche radicale devrait disposer au mieux d'une dizaine de sièges dans la future Assemblée nationale. Soit l'équivalent d'il y a cinq ans, alors que dans le même temps, Jean-Luc Mélenchon a progressé de huit points entre les présidentielles de 2012 et de 2017. Les candidats de La France insoumise (LFI), du Parti communiste français (PCF) et de leurs alliés ont pu se maintenir dans 79 des 577 circonscriptions, mais ils ne sont en tête que dans huit d'entre elles. Pour la gauche radicale, la donne du second tour est compliquée par le fait qu'elle sera le plus souvent opposée aux candidats de La République en marche (LRM), qui ont plus de chances de ratisser large qu'un candidat de droite ou d'extrême droite. Cependant, certains candidats LFI-PCF disposent d'une avance suffisante pour espérer la victoire dimanche prochain au second tour, à l'image de Jean-Luc Mélenchon, qui est arrivé en tête avec près de 12 points d'avance sur son adversaire LRM, Corinne Versini, dans la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône. La République en Marche semble bien être sur le point de remporter un nombre de sièges record et de donner ainsi une liberté dont peu de présidents avant lui ont pu jouir, même si Chirac, Hollande ou encore Sarkozy ont eu des majorités au Parlement, jamais elle n'aura été, sauf grosse surprise dimanche soir prochain, d'une telle ampleur. F. M.

Venezuela

La procureure Ortega tient tête au président Maduro

La procureure générale du Venezuela, Luisa Ortega, est repartie à l'offensive contre le président socialiste Nicolas Maduro, confronté depuis deux mois à des manifestations, en contestant l'impartialité de juges nommés par son courant. Quelques heures à peine après le rejet par la Cour suprême (TSJ) de son recours contre le projet d'Assemblée constituante, M^{me} Ortega a déposé un recours contre la désignation de magistrats», a-t-elle annoncé dans un entretien à Union Radio. Luisa Ortega conteste la nomination de 33 magistrats du TSJ désignés par le Parlement en décembre 2015, juste avant que celui-ci ne passe sous contrôle de l'opposition. Elle assure que ces juges, par «partialité», ont «accélééré la crise» dans le pays.

Le Parlement discutera cette semaine d'une procédure pour désigner de nouveaux magistrats du TSJ, tandis que l'opposition a lancé un nouvel appel à manifester aujourd'hui. C'est un nouveau défi lancé au président Maduro par la procureure générale de la Nation, auparavant considérée comme une alliée des chavistes (du nom de Hugo Chavez, prési-

dent de 1999 à son décès en 2013) et désormais qualifiée par eux de «traîtresse». M^{me} Ortega a reçu lundi le soutien de magistrats de douze pays ibéro-américains qui expriment dans un communiqué «leur profonde préoccupation devant les déclarations publiques contre le travail» de la procureure. Dans un pays où la quasi-totalité des institutions sont contrôlées par le chavisme, Mme Ortega – qui a aussi dénoncé lundi des menaces contre sa famille – a multiplié les interventions ces dernières semaines. Elle a critiqué tour-à-tour la tentative du TSJ de s'arroger les pouvoirs du Parlement, la volonté du président de réformer la Constitution ou encore l'usage abusif de la force par l'armée lors des manifestations. Le bilan des rassemblements anti-Maduro qui ont lieu presque quotidiennement depuis le 1^{er} avril est passé lundi à 67 morts après l'annonce par le parquet d'un nouveau décès à La Guaira, dans le nord du pays. Pour Nicolas Maduro, confronté à ce mouvement de colère populaire exigeant son départ, la procureure est devenue «la leader d'opinion des opposants» à l'assemblée constituante. Lundi, le TSJ, régulièrement accusé par l'opposition

de servir les intérêts de M. Maduro, a rejeté le recours de Mme Ortega contre ce projet de Constituante, qui représente selon elle un danger pour les droits de l'Homme et la démocratie.

M^{me} Ortega avait appelé les Vénézuéliens à signer eux aussi son recours pour exprimer leur rejet, mais les militaires ont bouclé dès vendredi les accès à la Cour suprême, empêchant les citoyens de se joindre à cet appel. Lundi, environ 200 partisans et opposants au gouvernement se sont rassemblés aux abords du TSJ. Accusations et coups ont été échangés. «Ils ne veulent pas que le peuple manifeste contre la Constituante, qu'on voie la quantité de personnes qui sont contre», a confié à l'AFP une jeune manifestante, Maria Rodriguez. Constitution en main, une chaviste vêtue de rouge haranguait les opposants: «Partez, la rue est au peuple, pas à la bourgeoisie, ici ce qui se passe c'est la révolution». Des manifestants, encagoulés, ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur un bâtiment dépendant du TSJ dans le quartier de Chacao et ont incendié sa façade. Des dizaines d'entre eux ont saccagé une agence bancaire située dans le même bâtiment.



Présentation de «Babor Ghraq» au TNA

La pièce n'a pas pris une ride

■ Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi offre à son public le plaisir de redécouvrir la pièce théâtrale «Babor Ghraq» de Slimane Benaïssa. Présentée lundi soir devant un public nombreux, cette pièce de théâtre écrite en 1983 sera présentée aux Algérois jusqu'au 22 juin courant.



Par Abia Selles

La pièce de théâtre «Babor Ghraq», une tragi-comédie sociale qui a tant marqué la scène algérienne durant les années 1980, a été présentée lundi soir à Alger, à l'occasion des 50 années de carrière de son auteur et metteur en scène, le dramaturge Slimane Benaïssa, devant un public nombreux et conquis.

Accueillie sur les planches de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la pièce, écrite en 1983 et rendue dans son

contenu original en 1h40 mn de temps, n'a pas pris une ride, renaissant les spectateurs d'hier et d'aujourd'hui sur leur condition sociale, sujette à l'abus et au mal de vie persistant.

Trois survivants d'un naufrage, l'intellectuel, l'affairiste et l'ouvrier, respectivement, campés par Mustapha Ayad, Omar Guendouz et Slimane Benaïssa, accrochés à une épave et perdus au milieu de nulle part en pleine mer, se voient contraints de négocier, chacun d'eux cher-

chant son salut. Evoquant dans une succession de situations à dimensions historique, politique, économique et sociale, la genèse des maux qui rongent la société depuis longtemps déjà, le spectacle dresse dans le rire et la dérision, le constat amer d'une vie aux abois, dans des métaphores permettant au public, la distance nécessaire pour saisir et comprendre ses propres tourments.

L'expérience de la scène des trois comédiens, aux longs par-

cours artistiques a permis une progression régulière à la trame, servie par une mise en scène judicieuse et la densité d'un texte, écrit dans des dialogues directs et allusifs, que Mustapha Ayad, notamment distribué pour la première fois dans ce spectacle, a mené avec brio, dans un rôle jusque-là rendu par Sid Ahmed Agoumi.

La scénographie, faite de l'arrière et l'avant d'un bateau fracassé, d'un long filet, de cordages et de quelques accessoires, a permis une mise en situation directe du naufrage, soutenue par des bruits de vagues, quelques airs brefs de musique et un éclairage aux atmosphères vives ou feutrées, selon le contenu des tableaux.

En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, le public a accompagné le spectacle d'applaudissements répétés, manifestant ainsi son adhésion à chaque message émis dans les différentes situations de la pièce, qu'il a qualifié d'*«inchangées»* et de *«mêmes»* que celles *«connues socialement par le passé»*.

Le jeune public, assistant pour la première fois au spectacle s'est étonné de voir qu'un tel texte qui *«raconte la réalité d'aujourd'hui»*, soit écrit *«34 ans auparavant»*, et de souligner le *«rôle et l'importance du théâtre»* dans *«le processus de prise de conscience»* des différents problèmes qui

«tirent vers le bas» le progrès social. Slimane Benaïssa, romancier, essayiste, auteur d'une vingtaine de pièces de théâtre, et plus de 1 500 représentations en Algérie et quelque 1 800 spectacles à l'étranger, invite le public algérois à revivre le spectacle «Babor Ghraq» telle *«une visite muséale»* qu'il compte reconduire au TNA jusqu'au 22 juin prochain, avant *«une éventuelle tournée nationale»*, a-t-il confié. **A.S.**

Rendez-vous culturels

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée *«Ikkbal/Arrivées»* : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre plein air de Sablettes

14 juin :

Soirée musicale animée par Kamel Aziz

15 juin :

Lounis Aït Menguelet anime une soirée se chansons kabyles

Théâtre de verdure Laadi-Flici

Jusqu'au 24 juin :

Deuxième édition des nuits du cinéma

14 juin :

Projection de «Tout en scène» et «La Monie»

15 juin :

Projection de «La belle et la bête» suivie de «La Monie»

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi

Jusqu'au 22 juin à partir de 22h30 :

Présentation de la pièce théâtrale «Babor ghraq» de Slimane Benaïssa

Centre Pierre-Claverie d'Oran

15 juin :

Soirée autour de l'Émir Abdelkader avec Chants Soufi

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 23 juin :

Exposition collective de peintures. Ayant comme thème "Trio -couleurs, matières, lumières" l'exposition regroupe les travaux des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maamar Tazi.

Hôtel Le Méridien d'Oran

15 juin :

La première soirée du Bahia Comedy Club. Cette soirée sera animée par plusieurs jeunes talents de la comédie oranaise dont le Trio Amarna, Walid Seddiki, Momo Ma3kouda, El Harachi et beaucoup d'autres.

Cinémathèque d'Alger (rue Larbi Ben M'hidi)

16 juin :

Le collectif NABNI (Notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées) organise une sahra ramadanese pour s'intéresser au cinéma en Algérie et en débattre avec ses acteurs.

Concours du Coran «El Fares El Abbassi»

Plus de 400 participants à la 6^e édition

La 6^e édition du concours «El Fares El Abbassi» (Chevalier bel-abbésien) de récitation du Coran revêt un intérêt particulier de la part des récitants du Coran dont le nombre a dépassé 400 participants, a-t-on appris lundi du directeur de la bibliothèque communale de Sidi Bel-Abbès, initiatrice du concours.

Les participants ont été répartis en deux tranches d'âge, la première pour ceux âgés entre 4 et 10 ans et la deuxième pour les plus de 11 ans, a indiqué

Hachemi Lahcen soulignant que ce concours est dédié à la récitation et au tajwid du Coran.

Le participant choisit la récitation de sourate de son choix puis le jury l'évalue selon un tableau de points. Vingt concurrents seront qualifiés à la finale pour décrocher les trois premières places. Les lauréats seront primés lors d'une veillée du 25^e jour du ramadhan au théâtre de plein air. Les inscriptions pour ce concours ont débuté le 22 mai dernier au niveau de la biblio-

thèque et se sont poursuivies jusqu'au 4 juin alors que les qualifications se déroulent du 4 au 18 juin avec une forte participation des récitants talebs de la wilaya.

Cette manifestation religieuse est organisée par l'APC en collaboration avec le comité des affaires culturelles et la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya dans le cadre du programme d'animation du mois de ramadhan.

M.K.

Sise à la Place des martyrs

La station-musée d'Alger ouverte avant la fin de l'année

La station-musée du métro d'Alger, située à la Place des martyrs, sera opérationnelle et ouverte au public fin 2017, selon le premier responsable du secteur. Abdelghani Zaâlane, ministre des Travaux Publics et des Transports, a effectué en début de semaine une visite sur les principaux chantiers de son secteur. Outre l'aéroport, le port ou le complexe des Sablettes, le

responsable a inspecté le projet du métro d'Alger, en particulier l'extension liant la Grande poste à la Place des martyrs, ainsi que la liaison Place des martyrs-Aéroport international d'Alger.

Le trajet «Grande Poste-Place des Martyrs» comprendra deux stations, à savoir «Ali Boumendjel» et «Place des Martyrs», respectivement 11 et 12^e stations du Métro d'Alger, et

mettront en avant les vestiges retrouvés lors des fouilles et des divers chantiers.

Longue d'1,7 km, la liaison reliant la Grande poste à la Place des Martyrs sera mise en exploitation à la fin de l'année en cours. Elle consistera en la 4^e station-musée au monde, après celles de Moscou, Paris et récemment Rome.

F.H.

Oran Soirée autour de l'Émir Abdelkader avec chants soufis

LA PERSONNALITÉ de l'Émir Abdelkader sera à l'honneur d'une soirée ramadanese, accompagnée de chants soufis et ce, le 15 juin prochain à Oran.

Personnalité historique connue au niveau mondial pour sa résistance au colonialisme français mais aussi pour sa tolérance et son statut de fondateur de l'État algérien moderne, l'Émir Abdelkader est à ce jour admiré comme symbole de patriotisme et d'ouverture d'esprit dans le monde entier.

C'est au Centre Pierre-Claverie qu'une soirée spirituelle évoquera cette grande personnalité ainsi que la chorale de la confrérie alaouite de Mostaganem, le tout agrémenté de chants soufis. Cet événement aura lieu le 15 juin à partir de 22h30 au centre qui se trouve à St.Eugène, Oran. L'entrée est entièrement libre et gratuite. **L.B.**



Coup-franc direct

La star et le mauvais exemple ?

Par Mahfoud M.

Si le métronome de la sélection nationale, Ryad Mahrez a donné de la fierté au peuple algérien avec son fabuleux parcours en club avec Leicester, ce dernier ne semble pas se retrouver en EN où il est loin de sa forme habituelle et surtout loin des attentes du public algérien qui sait qu'il peut mieux faire. Qu'est-ce qui fait que Mahrez ne reproduit pas le même rendement qu'il montre avec Leicester en sélection ? Est-il dû au fait qu'il prend l'EN de haut et qu'il se dit qu'il n'a pas besoin de fournir de gros efforts ou qu'il ne se retrouve pas dans les différents schémas tactiques des sélectionneurs qui sont passés par l'EN ? Difficile à dire tant qu'on n'a pas une idée claire sur ce qui se trame dans la tête de ce joueur. En tout cas, s'il se considère comme star internationale, il devrait savoir qu'en tant que tel il devrait se sacrifier pour son équipe nationale et se donner à fond comme le font les joueurs de classe mondiale. Ronaldo avec le Portugal ne se dérobe pas et assume son statut de star en jouant un rôle très important sur et en dehors des terrains, lui qui est considéré comme un véritable leader. Il a donné une véritable leçon lors de l'Euro disputé en France où même blessé il a tenu à être aux côtés des siens. Mahrez devrait donc donner le bon exemple et ne pas se dérober en sélection.

M. M.

Ligue 1 Mobilis/sanctions Le RCR, l'ESS, l'USMA et l'USMH écopent d'un match à huis clos

QUATRE CLUBS de Ligue 1 Mobilis : le RC Relizane, l'ES Sétif, l'USM Alger et l'USM El Harrach, ont écopé chacun d'un match à huis clos, suite au traitement par la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP) des affaires des rencontres jouées mercredi 7 et samedi 10 juin dans le cadre des 28^e et 29^e journées, indique mardi l'instance footballistique nationale sur son site web officiel. Outre cette sanction, les quatre clubs devront s'acquitter chacun également d'une amende de 200 000 DA.

Le principal grief retenu contre ces formations, est l'utilisation et jet de fumigènes et projectiles. Aussi, pour le RCR et l'USMH, ils ont été sanctionnés suite à l'arrêt de leur match contre le MC Alger et le RCR pour 5 et plus de 10 minutes, respectivement, précise la même source.

Pour sa part, le MO Béjaïa, lanterne rouge et qui a mis les deux pieds en Ligue 2 Mobilis depuis déjà plusieurs semaines, a enregistré un match perdu par pénalité contre la JS Saoura suite à un arrêt de la partie du à

un effectif réduit à moins de 7 joueurs (Art 84 Règlement des championnats de football professionnel/Art 89 Code disciplinaire).

De plus le club Bejaïa sera privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour ce match. Il est sanctionné également d'une défalcation d'un (1) point et d'une amende de 100.000 DA.

Voici les importantes sanctions :

- RCR : un match à huis clos et 200 000 DA d'amende pour jets de projectiles avec un arrêt momentané (5minutes) lors de sa rencontre face au MC Alger

- ESS : Un match à huis clos et 200 000 DA amende pour utilisation et jets de fumigènes (Récidive)

- USMA : Un match à huis clos et 200 000 DA amende pour utilisation et jets de fumigènes (Récidive)

- USMH : Un match à huis clos et 200 000 DA amende pour mauvaise organisation, jets de projectiles sur le terrain avec un arrêt plus 10 minutes

Championnat d'Afrique d'escrime (dames) La sélection nationale prend l'argent par équipes

LA SÉLECTION algérienne d'escrime (dames) s'est contentée de la médaille d'argent du fleuret au championnat d'Afrique par équipes qui se déroule au Caire après sa défaite en finale face à l'Egypte (45-30).

La médaille de bronze est revenue à l'équipe tunisienne, éliminée au dernier carré par les Egyptiennes. Chez les messieurs, la Tunisie s'est adjugée le

titre continental dans l'épreuve de l'épée en dominant en finale l'Egypte (45-43).

La compétition prend fin lundi avec au programme la finale de l'épée (dames) entre la Tunisie et l'Egypte, alors que chez les messieurs, les Tunisiens tenteront de remporter le titre du fleuret face aux Egyptiens.

Ligue I Mobilis (30^e journée) Qui de Relizane ou El Harrach descendra ?

■ La 30^e et dernière journée de la Ligue I Mobilis, qui se joue aujourd'hui, sera décisive pour deux formations qui jouent leur survie en élite, à savoir, l'USM El Harrach et le RC Relizane.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les deux clubs tenteront de sauver leur peau pour ne pas accompagner les deux formations qui sont déjà assurées d'évoluer en Ligue II, la saison prochaine : le CA Batna et le MO Béjaïa. S'étant rencontré lors d'une confrontation directe lors de la précédente journée au stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach, les deux équipes n'ont pas pu se départager et la rencontre s'est soldée sur un score vierge, avec en plus un climat électrique qui a fait que la partie s'est arrêtée au moins pour dix minutes en raison de scènes de violence entre joueurs. Ainsi, et pour cette journée, l'USMH se rend à Médéa dans un cours déplacement avec l'ambition de revenir avec un résultat probant. Un seul point suffirait à son bonheur et elle devrait bien pouvoir le réussir face à une formation de l'OM démobilitée qui n'a rien plus rien à gagner, ni à perdre. D'ailleurs, la formation du Tétris semble être en vacances depuis quelque temps, à juger ces dernières prestations décevantes et le nombre incalculables de points vendangés à home. Malgré cela, les Harrachis devraient jouer avec les tripes et se donner à fond s'ils souhaitent vraiment l'emporter et s'en sortir à bon compte. Les coéquipiers de Zeghba savent ce qui les attend lors de ce match et se doivent de jeter toutes leurs forces dans la bataille s'ils veu-

Les Harrachis condamnés à gagner à Médéa



PH. > D. R.

lent vraiment sauver leur peau. De son côté, si le RC Relizane ne devrait pas trouver de peine à l'emporter face au CAB déjà condamné, il sait quand même que son sort n'est pas entre ses mains puisqu'il doit attendre une défaite de l'USMH et souhaite vivement un coup de pouce de l'OM dans cette dernière journée. C'est quelque peu dommage pour cette équipe qui développait l'un des meilleurs jeux de la Ligue I et qui n'aurait pas été dans cette situation si on ne lui avait pas défalqué six points à l'entame de la saison, pour des raisons tout à fait logiques, car n'ayant pas respecté la réglementation. Pour le DRB Tadjenant et le CS Constantine, la victoire est aussi impérative s'ils souhaitent se sauver, mais leur tâche est moins compliquée puis qu'ils évoluent à domicile devant, respectivement, l'ES Sétif déjà sacré champion et le

MC Oran, qui est déjà en vacances. Le match USM Alger-JS Saoura sera, sans doute, avec les autres matchs de la relégation, le seul à enjeu, étant donné que les Rouge et Noir souhaitent confirmer cette troisième place qui leur permettra de jouer la Coupe de la Confédération africaine, alors que la Saoura recherche aussi à assurer cette quatrième place qui serait synonyme sans doute d'une compétition internationale.

M. M.

Le programme :
Mercredi 14 Juin :
USMBA-MCA (22h30)
OM-USMH (17h)
RCR-CAB (17h)
MOB-NAHD (22h30)
CSC-MCO (17h)
DRBT-ESS (17h)
USMA-JSS (22h30)
CRB-JSK (17h)

Bordeaux Naples met le paquet pour Ounas

La formation de Naples (Serie A italienne de football) a formulé une offre de six millions d'euros avec bonus à son homologue de Bordeaux (Ligue 1/France) pour s'attacher les services du milieu international algérien Adam Ounas, rapporte lundi le site spécialisé Goal. Toutefois, les dirigeants bordelais réclament 8 millions pour céder Ounas (20 ans), dont le contrat avec les Girondins court

encore jusqu'en 2021. Le transfert pourrait se conclure assez rapidement, précise la même source. Révélé lors de la saison 2015-2016, le jeune ailier avait un bon de sortie autour des quinze millions d'euros. Cette année, il n'a pas confirmé les espoirs placés en lui, ne disputant que 1215 minutes en Ligue 1. Il est notamment passé derrière François Kamano dans la hiérarchie des ailiers gauches à

Bordeaux. Adam Ounas avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale d'Algérie le 19 octobre 2016 en prévision du match des Verts contre le Nigeria, perdu 3 à 1 le 12 novembre à Uyo pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la coupe du monde 2018, mais sans toutefois honorer sa présence en raison de blessure.

Volley-ball

Un tournoi de street volley à Oran

UN TOURNOI de street volley garçons est prévu les 23 et 24 juin prochains sur l'espace aéré du square «Port Saïd», au centre-ville d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Ces joutes sportives de deux jours, ouvertes à toute personne intéressée affiliée à des associations sportives ou simples amateurs de cette discipline, regrou-

peront plus de 20 paires seniors représentant cinq wilayas, à savoir Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran, a précisé le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi-Tani. Le street volley se pratique sur un terrain sans sable, contrairement aux deux autres styles hors le volley-ball classique, à savoir le beach-vol-

ley (volley de plage) et le sand-volley (terrain ensablé mais sans la mer à proximité), a-t-il expliqué. Cette manifestation sportive a pour objectifs de promouvoir et de consolider la pratique de cette discipline sportive et de contribuer à l'animation des soirées ramadanesques, ont souligné les organisateurs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football/ Fiscalité

Cristiano Ronaldo accusé d'une fraude fiscale de 14,7 millions d'euros

L'ATTAQUANT portugais du Real Madrid (Liga espagnole de football), Cristiano Ronaldo, a fait l'objet d'une plainte du parquet de Madrid pour une fraude fiscale présumée à hauteur de 14,7 millions d'euros par le biais de sociétés domiciliées aux Iles Vierges britanniques et en Irlande, a annoncé, hier, la justice espagnole. Le quadruple Ballon d'Or, «a profité d'une structure créée en 2010 pour dissimuler au fisc les revenus générés en Espagne par les droits à l'image, ce qui suppose un non-respect volontaire et conscient de ses obligations fiscales en Espagne», écrit le parquet dans un communiqué.

Selon le ministère public, Ronaldo a «simulé» la cession de ses droits à l'image à une société appelée Tollin Associates LTD, domiciliée aux Iles Vierges britanniques, dont il était seul actionnaire. Et cette société a ensuite cédé l'exploitation effective de ces droits à l'image à une autre société basée en Irlande et appelée Multisports&Image Management LTD, avec «pour finalité l'interposition d'un écran pour occulter à l'Agence fiscale espagnole la totalité des revenus obtenus».

Le parquet relève que Ronaldo, âgé de 32 ans, aurait seulement déclaré 11,5 millions d'euros de revenus d'origine espagnole entre 2011 et 2014, alors que ces revenus auraient atteint sur ces trois exercices «quasiment 43 millions d'euros». Enfin, le parquet accuse Ronaldo d'avoir «volontairement» refusé d'inclure 28,4 millions d'euros de revenus liés de la cession de ses droits à l'image pour la période 2015-2020 à une autre société, basée en Espagne et baptisée Adifore Finance LTD. Le joueur vedette du FC Barcelone, Lionel Messi, et son père Jorge ont été condamnés en juillet 2016 pour des irrégularités portant sur 4,16 millions d'euros provenant des droits à l'image perçus entre 2007 et 2009 à travers un réseau complexe de sociétés.

L. O.

Allemagne

Coups de feu près de Munich, des blessés, une interpellation

PLUSIEURS personnes dont une policière ont été blessées hier matin par «des coups de feu» tirés dans une gare de la banlieue de Munich où une personne a été interpellée, a indiqué la police.

«Plusieurs personnes ont été blessées par des tirs qui ont eu lieu dans la gare de trains de banlieue d'Unterföhring et une policière a été grièvement blessée», a indiqué sur son compte Twitter la police de Munich, qui a procédé à une interpellation.

Selon la police, l'auteur de cet acte n'avait ni motivation politique ni religieuse. «Il s'agit d'un homme agissant seul et pour des raisons personnelles, il n'y a pas de motivation politique ou religieuse», a déclaré à la télévision allemande Marcus da Gloria Martins, porte-parole de la police de Munich, précisant que l'individu avait utilisé l'arme d'un policier et tenté de pousser un agent sous les roues d'un train entrant en gare.

T. B.

Biskra

Création du premier «café scientifique»

UN CAFÉ scientifique a été créé pour la première fois dans la wilaya de Biskra, à l'initiative de l'association «Mosaique» pour les arts et la culture, lors d'une rencontre organisée dans la soirée du lundi à la salle de la littérature et la pensée de la capitale des Ziban, a-t-on constaté. «Ce café constitue un espace de rencontre et d'échange pour les chercheurs et les étudiants. Il œuvrera à valoriser les activités créatives et la recherche scientifique, tout en contribuant à ancrer la culture de l'innovation», a précisé le président de l'association, Mohamed Slimani. Cette tribune vise également à faire connaître les compétences scientifiques locales et offre une opportunité aux jeunes de la

région, intéressés par la science dans toutes ses disciplines, de débattre des idées et des informations scientifiques tout en mettant en exergue les avancées scientifiques à travers le monde, a-t-on encore noté. La première rencontre de ce café scientifique a été réservée à la présentation de la biographie d'«Ahmed Ouamane», originaire de la wilaya de Biskra et qui occupe depuis 1986 un poste d'enseignant et chercheur à l'université «Mohamed-Khider» dans la même région. La rencontre a permis de mettre la lumière sur les innovations scientifiques de cet enseignant-chercheur dans les domaines hydraulique et des énergies renouvelables.

H. Y.

Benghebrit prend des mesures draconiennes pour éviter toute nouvelle fuite de sujets du Bac



Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

Destruction de 2 abris à Skikda

■ Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset, alors qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit 2 abris pour terroristes à Skikda, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«DANS le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 12 juin 2017, un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset. Tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit à Skikda, deux abris pour terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets», précise-t-on de même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières «ont déjoué à Tlemcen, une tentative de contrebande de 13 600 unités de tabac à bord d'un véhicule

tout-terrain», tandis que des détachements de l'ANP «ont intercepté 10 contrebandiers à Tamanrasset et saisi 20 groupes électrogènes, 4 marteaux piqueurs et 330 litres de carburant».

D'autre part, des gardes-côtes «ont déjoué à Skikda, une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», alors que des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont arrêté à Tlemcen, Adrar, Ghardaïa et El-Tarf 19 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué.

S. O./APS

Tlemcen

Saisie de 240 kg de résine de cannabis

LES SERVICES des douanes de Tlemcen ont saisi 240 kg de kif traité et arrêté cinq personnes, a-t-on appris, hier, de la direction régionale des douanes de Tlemcen. Agissant sur informations, les éléments de l'Inspection divisionnaire des douanes de Tlemcen ont opéré, en collaboration avec la brigade de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la saisie de cette quantité de drogue emballée dans dix colis chargés à bord d'un véhicule touristique. La saisie a été opérée sur la route nationale reliant Ouled Mimoun à Sebdom, suite à un barrage, ajoute-t-on de même source. Cinq personnes ont été arrêtées et quatre véhicules, utilisés pour faciliter cette opération de contrebande, ont été saisis, ajoute-t-on. La valeur marchande de la marchandise prohibée et des moyens de transport saisis a été estimée à 17,9 millions DA alors que l'amende douanière s'élève à 179 millions DA, précise-t-on de même source.

H. Y.

Accidents de la route 30 morts

en une semaine

TRENTE personnes sont mortes et 1 207 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période du 4 au 10 juin en cours, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Chlef où 4 personnes sont décédées et 33 autres blessées dans 46 accidents. D'autre part, 7 943 interventions ont été effectuées, permettant la prise en charge de 858 blessés, traités par les secours médicalisés sur les lieux de l'accident et l'évacuation de 6 773 malades vers les structures sanitaires. En outre, 1 008 interventions ont été effectuées par les mêmes éléments pour procéder à l'extinction de 1 300 incendies urbains, industriels et autres. Par ailleurs, pas moins de 16 804 appels de secours relatifs aux types d'interventions ont été enregistrés par les unités d'intervention de la Protection civile durant la même période.

M.